

## **Commission des Compétitions Séniors & Jeunes**

### **REUNION DU 11/04/23**

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

### **SECTION SENIORS**

#### **CORRESPONDANCE**

**FC POLLESTRES** : du 03/04/23, demandant le report du match D4 P/B du 16/04 LATOUR BAS ELNE / POLLESTRES au 30/04/23. Compte tenu que le FC LATOUR BAS ELNE joue la montée (1er de la poule) et **que ce report interviendrait entre les 2 dernières journées** (23/04 et 14/05), pour une raison d'équité sportive, **cette rencontre reste fixée à la date prévue au calendrier.**

**FC LE SOLER** : du 04/04/23, demandant à jouer le match de ½ Finales de Coupe du Roussillon Séniors du 18/05 LE SOLER / USEPMM, le mercredi 17/05. Manque accord écrit du club adverse.

**FC BANYULS DELS ASPRES** : du 08/04/23, demandant à avancer le match D3 ASPRES / ST LAURENT du 16/04 le 14/04. Vu l'accord écrit du club adverse, la commission valide la demande des 2 clubs.

**RC PERPIGNAN SUD** : du 10/04/23, demandant le report du match D3 PERPIGNAN SUD 2 / OCP 3 du 16/04/23 (sans date). Compte tenu que l'OCP 3 joue la montée (1er de la poule), pour une raison d'équité sportive, **cette rencontre reste fixée à la date prévue au calendrier.**

**FC CERET** : du 11/04/23, notifiant son accord pour avancer le match D4 P/B du 23/04 CERET 2 / LATOUR BAS ELNE le samedi 22/04 à 18h00. La Commission est dans l'impossibilité de donner son accord, **on ne peut pas décaler un match sur les deux dernières journées pour une raison d'équité sportive.**

**FC LE SOLER** : du 11/04/23, demandant à jouer le match D4 P/A LE SOLER 3 / THUIR 3 du 16/04, le samedi 15/04. Manque accord écrit du club adverse.



# Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

**USEPMM** : du 11/04/23, demandant à avancer le match D1 USEPMM / LE SOLER 2 du 29/04 au mercredi 12/04 (accord écrit du club adverse). La commission valide la demande des 2 clubs.

**RF CANOHES TOULOUGES** : du 11/04/23, les matches séniors du 16/04 ci-dessous se joueront comme suit sur le stade de Toulouges :

- D4 P/B RFCT 2 / ASPM à 10h00
- D4 P/A RFCT 3 / PORT-VENDRES à 12h00
- \* R2 Féminines Séniors à 15h00
- D3 RFCT / BARCARES remis date à fixer

## SECTION JEUNES

### CORRESPONDANCE

**USEPMM** : du 31/03/23, demandant à avancer son match de ½ finales de Coupe du Roussillon U13 USEPMM / CANET du 29/04 au 22/04/23 (accord écrit du club adverse). La commission valide la demande des 2 clubs.

**CANET RFC** : du 05/04/23, demandant le report du match U13 D2 P/A du 29/04 au 06/05/23 (coach absent). Vu l'accord du club écrit adverse, cette rencontre devra se jouer le 06/05/23 dernier délai.

**FC CLAIRA SALANCA** : du 07/04/23, demandant le report du match U13 D2 P/D du 10/04 OCP / CLAIRA pendant les vacances scolaire (problème d'effectif). Vu l'accord écrit du club adverse, cette rencontre devra se jouer le 06/05/23 dernier délai.

**FC LAURENTIN** : du 10/04/23, demandant le report du match U15 D2 P/B ST LAURENT 2 / THUIR 3 du 16/04 au mercredi 19/04/23 (accord écrit du club adverse). La commission valide la demande des 2 clubs.

### MATCH A REJOUER

#### **Retour Commission de Discipline du 05/04/23 :**

Le match U15 D1 du 25/03/23 N°25483470 OC PERPIGNAN / AVENIR FOOTBALL CATALAN est à rejouer **avec un arbitre officiel à la charge des deux clubs**, **AVANT le 30/04/23** (dernière journée le 14/05), sous réserve de recours (appel).



▪ *Après vérification, les classements semblent cohérents, dans l'attente des dossiers en suspens et des matches en retard.*

▪ *Finales Jeunes du 18/05/23 à Prades : 3 membres seront présents.*

Prochaine réunion le 18/04/23 à 16h00.

Le Président  
J-C DELATRE

Le Secrétaire  
R. SANCHEZ